

Service instructeur  
Direction de la Solidarité

N° 9<sup>e</sup>/3006

Service consulté



**Projets à destination des bénéficiaires du RMI proposés par les Commissions Locales d'Insertion.**

Résumé : Lors de la séance publique du 08 décembre 2005, l'Assemblée Départementale, dans le cadre de l'adoption du rapport POLITIQUE DE LA VILLE, PREVENTION ET INSERTION, a voté un crédit de 61 000 € pour permettre la mise en œuvre de projets locaux d'insertion. L'objectif, décliné dans le Programme Départemental d'Insertion, est de renforcer les Commissions Locales d'Insertion (CLI) dans leur rôle d'élaboration d'une politique locale d'insertion.  
Dans ce cadre, les CLI de RIBEAUVILLÉ, COLMAR, THANN et MULHOUSE présentent 11 projets pour un coût total de 31 112.78 €.  
Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement des participations correspondantes aux associations et organismes porteurs de ces projets.

Afin de dynamiser les Programmes Locaux d'Insertion (PLI), le Conseil Général, dans le cadre de l'adoption du rapport POLITIQUE DE LA VILLE, PREVENTION ET INSERTION, a décidé de renouveler les crédits destinés à accorder des aides spécifiques pour développer des projets œuvrant à l'insertion des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion.

L'Assemblée Départementale a voté un crédit de 10 000 € pour les Commissions Locales d'Insertion (C.L.I.) de MULHOUSE, MULHOUSE Couronne, ALTKIRCH/ST LOUIS et de COLMAR et un crédit de 7 000 € pour chaque autre Commission Locale d'Insertion, soit 61 000 € au titre de l'année 2006. En fin d'année budgétaire, cette répartition peut être revue en fonction du solde disponible sur l'ensemble de l'enveloppe, de la pertinence et du coût de certains projets présentés et validés par les CLI.

Ainsi, chaque Commission Locale d'Insertion peut être amenée à proposer à la Commission Permanente un ou plusieurs projets à hauteur des crédits votés, au cours de l'année.

Ces projets sont établis en concertation avec les membres de chaque C.L.I. et adaptés aux besoins des territoires concernés.

Ils sont présentés par les associations, organismes, collectivités territoriales ou par les travailleurs sociaux, et validés par les membres des Commissions Locales d'Insertion avant d'être soumis à la Commission Permanente du Conseil Général.

Dans ce cadre, les Commissions Locales d'Insertion de RIBEAUVILLÉ, COLMAR, THANN et MULHOUSE ont souhaité soumettre au Département, après validation, 11 projets dont le coût total s'élève à 31 112.78 €.

Ces projets sont les suivants :

**C.L.I. de RIBEAUVILLE** : projet validé le 02 mars 2006

Intitulé du projet	Porteur du projet	Partenaires	Participation proposée par la C.L.I
Animations d'insertion	CSC du Val d'Argent	Services Sociaux Espaces Solidarité et CCAS de Ste Marie aux Mines, les Resto du Coeur	10 000 €

**C.L.I. de COLMAR** : projets validés le 13 mars 2006

Intitulé des projets	Porteurs des projets	Partenaires	Participation proposée par la C.L.I
« Mon job, c'est être mère »	Association Syndicale des Familles Monoparentales	CSC Florimont, Espaces Solidarité de Colmar	1 000 €
Création théâtrale	APPONA	Services Sociaux Espaces Solidarité et CCAS de Colmar	2 200 €

**C.L.I. de THANN** : projet validé le 12 avril 2006

Intitulé du projet	Porteur du projet	Partenaires	Participation proposée par la C.L.I
Taxi jobs	Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et Soultzbach	Opérateurs publics de l'emploi, compagnie de taxi de Burnhaupt le Bas	82 €

**C.L.I. de MULHOUSE** : projet validé le 06 juin 2006

Intitulé du projet	Porteur du projet	Partenaires	Participation proposée par la C.L.I
Projet action formation emploi	CCL les Coteaux à Mulhouse	Services Sociaux Espaces Solidarité, PLIE	1 354.13 €

**C.L.I. de COLMAR** : projet validé le 12 juin 2006

Intitulé du projet	Porteur du projet	Partenaires	Participation proposée par la C.L.I
Soutien aux instructeurs	AFPRA	Services Sociaux Espaces Solidarité, structures et organismes de l'insertion sur le territoire de la CLI	<b>1 500 €</b>

**C.L.I. de THANN**: projets validés le 03 juillet 2006

Intitulé des projets	Porteurs des projets	Partenaires	Participations proposées par la C.L.I
Accompagnement vers l'insertion professionnelle pour les moins de 35 ans	Association intermédiaire AGIR	Services Sociaux Espaces Solidarité et Communaux du canton	<b>4 320.29 €</b>
"Bien dans sa tête, bien dans son corps"	Cabinet Anna Valentin Conseil	Services Sociaux Espaces Solidarité de Thann, ANPE	<b>1 056.36 €</b>

**C.L.I. de RIBEAUVILLÉ** : projet validé le 06 juillet 2006

Intitulé du projet	Porteur du projet	Partenaires	Participation proposée par la C.L.I
Chemin d'ouverture	Centre d'animation "la petite vigne" à Bennwihr	Services Sociaux Espace Solidarité de Ribeauvillé, Croix Rouge, Croix Bleue, Confrérie de St Vincent de Paul	<b>6 000 €</b>

**C.L.I. de MULHOUSE** : projet validé le 05 septembre 2006

Intitulé du projet	Porteur du projet	Partenaires	Participation proposée par la C.L.I
« De l'isolement vers l'insertion »	CSC PAX	Services Sociaux Espaces Solidarité Drouot et Ville de Mulhouse	<b>600 €</b>

**C.L.I. de COLMAR** : projet validé le 11 septembre 2006

Intitulé du projet	Porteur du projet	Partenaires	Participation proposée par la C.L.I
Lien social et citoyenneté	Association « Quartier Nord »	Services Sociaux Espaces Solidarité et CCAS Colmar	<b>3 000 €</b>

Ces projets sont inscrits dans les Programmes Locaux d'Insertion.

Compte tenu de l'intérêt de ces projets à destination des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion, il est proposé d'attribuer un crédit global de 31 112.78 € pour les 11 projets présentés par les Commissions Locales d'Insertion de RIBEAUVILLÉ, COLMAR, THANN et MULHOUSE.

Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les participations correspondantes aux différents porteurs de projets, soit :

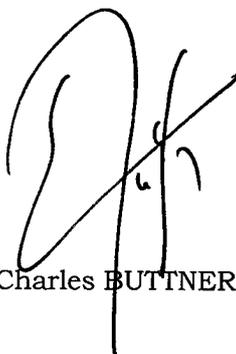
- 10 000 € au CSC du Val d'Argent,
- 1 000 € à l'Association des Familles Monoparentales,
- 2 200 € à APPONA,
- 1 354.13 € au CCL les Coteaux à Mulhouse,
- 1 500 € à l'AFPRA,
- 4 320.29 à AGIR à Thann,
- 1 056.36 € au Cabinet Anna Valentin Conseil au Valdoie (90),
- 6 000 € au Centre d'animation "la petite vigne" à Bennwihr,
- 600 € au CSC Pax de Mulhouse,
- 3 000 € à l'association « Quartier Nord » de Colmar.

Ces dépenses sont à imputer au chapitre 015, article 6574, fonction 541, enveloppe 80413.

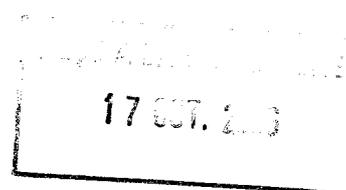
- 82 € à la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et Soultzbach.

Cette dépense est à imputer au chapitre 015, article 65734, fonction 541, enveloppe 80414.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTNER



Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 OCTOBRE 2006

**Projets CLI  
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
CLI04236	<b>AFPRA - Association de formation et de prévention du risque alcool, drogues et dépendances</b> PROJETS CLI (AFPRA)	1 500,00
CLI04230	<b>AGIR POUR LES SANS EMPLOI</b> PROJETS CLI (AGIR POUR LES SANS EMPLOI)	4 320,29
CLI04235	<b>ANNA VALENTIN CONSEIL</b> PROJET CLI (ANNA VALENTIN CONSEIL)	1 056,36
CLI04227	<b>APPONA 68</b> PROJETS CLI (APPONA)	2 200,00
CLI04234	<b>ASSOCIATION QUARTIER NORD</b> PROJETS CLI (ASSOCIATION QUARTIER NORD)	3 000,00
CLI04232	<b>CENTRE DE RENCONTRE &amp; DE FORMATION "LA PETITE VIGNE"</b> PROJETS CLI (CENTRE DE RENCONTRE & DE FORMATION "LA PETITE VIGNE")	6 000,00
CLI04225	<b>CENTRE SOCIO CULTUREL DU VAL D'ARGENT UTILISER LE TIERS 00027663</b> PROJET CLI 2006 (CSC Val d'Argent)	10 000,00
CLI04228 (sur 80414)	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH - MASEVAUX</b> PROJETS CLI (COMMUNAUTE COMMUNES VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH)	82,00
CLI04229	<b>LA CLEF DES COTEAUX MULHOUSE</b> PROJETS CLI (LA CLEF DES COTEAUX MULHOUSE)	1 354,13
CLI04233	<b>PAX CENTRE SOCIO CULTUREL MAISON POUR TOUS</b> PROJETS CLI (PAX CENTRE SOCIO CULTUREL)	600,00
CLI04226	<b>SYNDIC. FAMILLES MONOPAREN- TALES</b> PROJETS CLI (Ass° Familles Monoparentales)	1 000,00
<b>Total</b>		<b>31 112,78</b>

## Projet présenté par la CLI de RIBEAUVILLE

**Intitulé du projet** : Animations d'insertion en faveur des bénéficiaires du RMI

• **Objectif(s) et contenu de l'action** :

- Permettre l'expression collective, individuelle des personnes
- Favoriser la (re)constitution du tissu social, le maintenir
- Rompre l'isolement des personnes n'ayant pas vraiment de centres d'intérêts
- Développer les animations pour améliorer le cadre de vie

• **Nombre de bénéficiaires du REVENU MINIMUM D'INSERTION concernés** :

40 bénéficiaires du RMI sur un groupe de 62 personnes repérées assujetties aux minima sociaux

• **Organisme porteur du projet et destinataire de la subvention départementale** :

Centre Socio-Culturel du Val d'Argent - 68160 Sainte Marie aux Mines

• **Partenaires associés** :

Services Sociaux Départementaux et Communaux des cantons de Sainte Marie aux Mines et de Ribeauvillé, les Restaurants du Cœur, Association de la Petite Vigne à Bennwihr.

• **Participation financière sollicitée auprès du Conseil Général** : 10 000 €

○ **Autres financeurs de l'action** :

FASILD	19 479.69 €
Conseil Régional	9 979.69 €
Centre Socio-Culturel	21 711.79 €
REAAP	6 123.20 €
URCAM	6 858.00 €
Actions d'autofinancement	1 200.00 €
Participation des usagers	4 409.50 €

\* Projet validé par la CLI de RIBEAUVILLE le 02 mars 2006

**Projet présenté par la CLI de  
COLMAR**

\* **Intitulé du projet** : « Mon job, c'est être mère »

\* **Objectif(s) et contenu de l'action** :

Dans les quartiers Ouest de Colmar, les mères allocataires du RMI, lors de l'élaboration du contrat d'insertion, disent « élever les enfants ». Or, les problèmes éducatifs sont nombreux et leur isolement social important. En proposant un lieu d'échange et de parole, cette action se donne pour objectifs de rompre l'isolement et le repli, l'enrichissement et la valorisation personnelle dans l'investissement de leur rôle de mère en utilisant les thèmes d'animation du groupe (éducation, rôles et fonctions de la mère, de la femme, prise de contact et visite de structures existantes).

\* **Nombre de bénéficiaires du REVENU MINIMUM D'INSERTION concernés** :

Environ 20 personnes concernées sur le territoire circonscrit

\* **Organisme porteur du projet et destinataire de la subvention départementale** :

Association Syndicale des Familles Monoparentales-Colmar

\* **Partenaires associés** :

Espace Solidarité-Colmar  
CSC Florimont

\* **Participation financière sollicitée auprès du Conseil Général** : 1 000 €

**Autres financeurs de l'action :**

**DDASS**            500 €

**Contrat de Ville**        1 000 €

**Association Synd. Des Familles Monoparentales**            1 750 €

Participation des usagers

**100 €**

\* Projet validé par la CLI COLMAR le 13 mars 2006.

## **Projet présenté par la CLI de COLMAR**

**Intitulé du projet** : création théâtrale à partir de récits de vie de personnes tsiganes.

• **Objectif(s) et contenu de l'action** :

Ce projet s'adresse à des personnes jeunes ou adultes, d'origine nomades, sédentarisées ou semi sédentarisées. Il doit permettre l'articulation entre une dimension individuelle favorisant l'expression et la créativité, et une dimension collective liée à l'organisation et la mise en œuvre de l'action.

Les activités artistiques sont envisagées comme un support permettant de retrouver confiance en soi en favorisant la prise de conscience d'une identité à travers la valorisation des « composants » de sa propre culture, mais aussi comme vecteur contribuant à lutter contre une certaine acculturation.

L'action se déroulera sur 3 phases (de septembre 2004 à mai 2006) allant de l'incitation à l'adhésion à la démarche, jusqu'à la mise en scène et la production d'un spectacle.

Le projet présenté est la 3<sup>ème</sup> phase : apprentissage et préparation des spectacles, soirée manouche au Grillen, représentation à la fête de la rue à Colmar.

• **Nombre de bénéficiaires du REVENU MINIMUM D'INSERTION concernés** :

Groupe de 15 à 25 personnes.

• **Organisme porteur du projet et destinataire de la subvention départementale** :

APPONA 68

• **Partenaires associés** :

Travailleurs sociaux des Espaces Solidarité et du CCAS de Colmar.

• **Participation financière sollicitée auprès du Conseil Général** : 2 200 €

• **Autres financements de l'action** :

Participation des usagers	246 €
Ressources propres (billetterie)	1 440 €
DDASS	1 100 €
Contrat de Ville	3 860 €

\* Projet validé par la CLI de COLMAR le 13 mars 2006

## Projet présenté par la CLI de THANN

**Intitulé du projet** : « Taxi jobs »

• **Objectif(s) et contenu de l'action** :

Cette action vise à prendre en compte l'insuffisance des dessertes des transports en commun entre la vallée de Masevaux et le vallon du Soultzbach, et Thann qui regroupe les services oeuvrant à l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion professionnelle.

Taxi jobs proposera un service de transport programmé, avec la participation financière minorée des bénéficiaires, qui facilitera et multipliera les déplacements dans le but d'une insertion professionnelle. Ce service dynamisera les personnes et leurs parcours.

L'expérimentation durera sur une période de 3 mois, de septembre à fin novembre 2006.

• **Nombre de bénéficiaires du REVENU MINIMUM D'INSERTION concernés** :

16 personnes repérées susceptibles de bénéficier de ce service.

• **Organisme porteur du projet et destinataire de la subvention départementale** :

Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

• **Partenaires associés** :

Service Social Départemental,  
Opérateurs du Service Public local de l'Emploi,  
Compagnie de taxi St Wendelin de Burnhaupt le Bas.

• **Participation financière sollicitée auprès du Conseil Général** : 82 €

○ **Autre financeur de l'action** :

Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach : 1 034 €

\* Projet validé par la CLI de THANN le 12 avril 2006

## Projet présenté par la CLI de MULHOUSE

**Intitulé du projet :** « Projet Action Formation Emploi »

- **Objectif(s) et contenu de l'action :**

Il s'agit d'une action de formation à la fois linguistique et technique. L'accompagnement dans le domaine linguistique sera ainsi centré sur le français de la communication et orienté vers les démarches liées à l'emploi (type FLE à visée professionnelle). L'accent sera mis sur la présentation orale en terme d'être et de savoir faire, ainsi que sur la connaissance du monde du travail en France. La 2<sup>ème</sup> partie comprend les techniques de recherche d'emploi et un stage en entreprise de 2 semaines à raison de 20 heures hebdomadaires; un suivi individualisé et une évaluation seront mis en place avec le formateur et le tuteur.

- **Nombre de bénéficiaires du REVENU MINIMUM D'INSERTION concernés :**

Groupe de 20 bénéficiaires du RMI

- **Organisme porteur du projet et destinataire de la subvention départementale :**

***CCL les Coteaux - Mulhouse***

- **Partenaires associés :**

Référénts RMI de Mulhouse  
PLIE du Pays de la région mulhousienne

- **Participation financière sollicitée auprès du Conseil Général : 1 354.13 €**

- **Autre financement:** FSE (PLIE) 6 319.22 €

\* Projet validé par la CLI de MULHOUSE le 06 juin 2006

## **Projet présenté par la CLI de COLMAR**

**Intitulé du projet :** « Action de soutien aux instructeurs »

- **Objectif(s) et contenu de l'action :**

La population en situation de précarité est particulièrement exposée aux problématiques santé en raison de sa forte inégalité dans l'accès aux soins et à la prévention. La démarche de santé est de façon incontournable liée au cursus de l'insertion mais doit être positionnée comme une étape, un moyen et non une fin au service de la réduction des facteurs d'inemployabilité de la population fragilisée par la précarité.

Il est également fait le constat que ces personnes fragilisées ne se déplacent pas naturellement vers un espace de soin malgré les propositions répétées d'orientation des instructeurs même dans le cadre de contrats « santé ». Parfois aussi, les personnes ont déjà un tel parcours de soins (impression d'avoir « testé » et « épuisé » tous les interlocuteurs disponibles) qu'elles ne souhaitent plus en entendre parler.

Cet épuisement gagne quelquefois aussi l'instructeur qui ne sait par quel bout prendre la situation. Il existe donc également la nécessité de prévoir une aide spécifique en direction des « aidants ».

En raison des constats effectués ci-dessus, il apparaît aujourd'hui nécessaire, dans un but d'efficacité, d'individualiser l'approche du public en insertion, dans une perspective de prévention et dans l'objectif de retravailler le sens que pourrait prendre une orientation vers le soin ou la poursuite d'une démarche de santé en lien avec l'accompagnement social. Les professionnels de l'AFPRA proposent de se mobiliser pour apporter des réponses aussi bien aux « aidants » qu'aux « aidés ». Pour ce faire, ils s'appuient essentiellement sur leur expertise et leur mobilité.

- **Nombre de bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion concernés :**

Le nombre de bénéficiaires du RMI pris en charge fait partie des indicateurs retenus pour l'évaluation de l'action.

- **Organisme porteur du projet et destinataire de la subvention départementale :**

Association de Formation et de Prévention du Risque Alcool, Drogues et Dépendances (AFPRA)

- **Partenaires associés :**

Travailleurs sociaux des Espaces Solidarité et du CCAS de Colmar, structures et organismes d'insertion du territoire de la CLI de Colmar.

- **Participation financière sollicitée auprès du Conseil Général : 1 500 €**

- **Autres financements de l'action :**

DRASS	25 775 €
FSE	18 750 €
CRAM	15 375 €
Ville de Colmar	3 350 €
Contrat de Ville	1 675 €

\* Projet validé par la CLI de COLMAR le 12 juin 2006

## **Projet présenté par la CLI de THANN/CERNAY**

**Intitulé du projet** : insertion professionnelle et accompagnement des allocataires du RMI de moins de 35 ans.

- **Objectif(s) et contenu de l'action** :

Il s'agit d'un projet spécifique à destination d'allocataires ou d'ayants droits RMI de moins de 35 ans, afin de les accompagner vers la réalisation de leur insertion professionnelle.

L'action s'appuiera sur une prestation ANPE « Objectif Emploi en Groupe » qui sera complétée par l'intervention en direction du public de l'organisme de formation CEMFO.

Les résultats attendus de l'action sont de générer une dynamique d'insertion professionnelle auprès des personnes présentes dans le groupe, de les orienter au mieux dans leur recherche d'emploi.

- **Nombre de bénéficiaires du REVENU MINIMUM D'INSERTION concernés** :

Groupe de 14 personnes.

- **Organisme porteur du projet et destinataire de la subvention départementale** :

AGIR, Association Intermédiaire à Thann.

- **Partenaires associés** :

Travailleurs sociaux du PSOL et du CCAS de Thann et Cernay.

ANPE,

Association EGEE,

CEMFO, organisme de formation.

- **Participation financière sollicitée auprès du Conseil Général** : 4 320.29 €

- **Autre participation financière** : ANPE : 3 720 €

\* Projet validé par la CLI de THANN/CERNAY le 03 juillet 2006

## **Projet présenté par la CLI de THANN/CERNAY**

**Intitulé du projet** : « Bien dans sa tête, bien dans son corps »

- **Objectif(s) et contenu de l'action** :

Il s'agit de sensibiliser les personnes à l'importance de l'image de soi, en les formant aux règles et méthodes qui leur permettront de maximiser leur allure au quotidien. L'action agira dans le sens d'une reprise de confiance en soi, en se réappropriant leur schéma corporel. Elle se déroulera sous la forme de 6 séances, par des interventions interactives et des applications personnalisées, ceci en s'adaptant à la progression du groupe.

- **Nombre de bénéficiaires du REVENU MINIMUM D'INSERTION concernés** :

Groupe de 12 bénéficiaires du R.M.I.

- **Organisme porteur du projet et destinataire de la subvention départementale** :

Cabinet Anna Valentin Conseil

- **Partenaires associés** :

Travailleur Social R.M.I.,  
Instructeurs R.M.I. de la CLI,  
ANPE.

- **Participation financière sollicitée auprès du Conseil Général** : 1 056.36 €

- **Autre financement de l'action** :

Participation des usagers :

60 €

\* Projet validé par la CLI de Thann, le 03 juillet 2006

## Projet présenté par la CLI de RIBEAUVILLE

**Intitulé du projet :** « Chemin d'ouverture »

• **Objectif(s) et contenu de l'action :**

Proposer une action collective là où l'action individuelle rencontre ses limites. Il s'agit de donner l'occasion aux bénéficiaires du RMI des Communautés de Communes du Pays de Ribeaupillé et de Kaysersberg, et du Val d'Argent, de sortir de l'isolement social en leur proposant de se joindre aux activités de groupe.

La Petite Vigne à Bennwihr a été choisie comme cadre des rencontres qui ont lieu à raison d'une journée par mois de septembre 2006 à juin 2007. Ces moments ont pour ambition de permettre la création d'un lieu de parole où pourront être évoquées les problématiques individuelles et familiales, les difficultés éducatives et celles liées à une situation d'isolement social, mais également favoriser l'émergence de savoirs-faire, de désirs, du goût du partage.

• **Nombre de bénéficiaires du REVENU MINIMUM D'INSERTION concernés :**

Groupe pouvant accueillir jusqu'à 20 participants.

• **Organisme porteur du projet et destinataire de la subvention départementale :**

Centre de rencontre et de formation de la petite vigne - Bennwihr

• **Partenaires associés :**

Service Social Départemental (CMS Ribeaupillé),  
Croix rouge, Croix bleue, Confrérie de St Vincent de Paul, CSC du Val d'Argent.

• **Participation financière sollicitée auprès du Conseil Général : 6 000 €**

○ **Autres financeurs de l'action :**

Participation des usagers :	200 €
Autofinancement	1 264 €
Autres financements :	2 536 €

\* Projet validé par la CLI de RIBEAUVILLE le 06 juillet 2006

## **Projet présenté par la CLI de MULHOUSE**

**Intitulé du projet :** « De l'isolement vers l'insertion »

- **Objectif(s) et contenu de l'action :**

Le groupe Saint-Nicolas poursuit les rencontres destinées aux personnes socialement isolées qui y trouvent un lieu d'expression et d'information convivial leur permettant d'évoquer leurs attentes.

L'action veut poursuivre l'ouverture du groupe aux nouveaux habitants bénéficiaires du RMI du quartier. De même, les activités seront développées, notamment la démarche d'autofinancement, au travers de la vente d'objets fabriqués et proposés à la vente lors du marché de Noël, lors des manifestations de quartier.

Le contrat d'insertion, élaboré dans le cadre du suivi RMI, prendra en compte les besoins et les capacités repérés lors de ces rencontres. La finalité recherchée est de permettre à chaque usager d'être auteur et acteur de son projet d'insertion.

- **Nombre de bénéficiaires du REVENU MINIMUM D'INSERTION concernés :**

Groupe d'une quinzaine de bénéficiaires du RMI

- **Organisme porteur du projet et destinataire de la subvention départementale :**

***Centre Socio-Culturel PAX - Mulhouse***

- **Partenaires associés :** Travailleurs Sociaux - Direction de la Solidarité, Service RMI - Mairie de Mulhouse.
- **Participation financière sollicitée auprès du Conseil Général :** 600,00 €

\* Projet validé par la CLI de MULHOUSE le 05 septembre 2006

## Projet présenté par la CLI de COLMAR

**Intitulé du projet** : lien social et citoyenneté (« la croisée des chemins »).

- **Objectif(s) et contenu de l'action** :

Il s'agit de proposer aux habitants des quartiers centre et nord de Colmar un temps et un espace de rencontre pour permettre la rupture de l'isolement social, l'échange et la remobilisation individuelle afin de susciter le désir de construire des projets.

L'accent sera mis sur la qualité de l'accueil afin que chaque personne trouve sa place dans le groupe. Les thèmes des rencontres sont publiés et sont des supports aux moments de rencontres et d'échanges permettant la valorisation personnelle, familiale et collective.

- **Nombre de bénéficiaires du REVENU MINIMUM D'INSERTION concernés** :

Groupe ouvert de 10 à 15 personnes, une soixantaine de personnes pouvant être concernée sur une année.

- **Organisme porteur du projet et destinataire de la subvention départementale** :

Association Quartier Nord - COLMAR

- **Partenaires associés** :

Travailleurs sociaux des Espaces Solidarité et du CCAS de Colmar.

- **Participation financière sollicitée auprès du Conseil Général** : 3 000 €

- **Autres financements de l'action** :

Participation des usagers	100 €
---------------------------	-------

\* Projet validé par la CLI de COLMAR le 11 septembre 2006